



# Lettre d’Afrique

Guy de Maupassant



Le Gaulois, Le Gaulois du 20 août 1881, Paris, 1881

Exporté de Wikisource le 14 juillet 2026

# LETTRE D'AFRIQUE

---

Djelfa, 10 août.

Mon cher directeur,

J'apprends que plusieurs journaux algériens ont répondu avec aigreur à mes chroniques sur l'Algérie. Comme je me suis trouvé presque toujours en route, aucun de ces articles ne m'est tombé sous les yeux. Je n'en ai entendu parler que par des étrangers, et il m'est fort difficile, par conséquent, de savoir au juste ce qu'ils contenaient.

Voici pourtant, à ce que je crois, les points sur lesquels on m'a le plus critiqué. J'ai écrit que le monde jetait en Algérie ses aventuriers. Là-dessus, un journal local m'a répondu : « Aventurier vous-même ! » L'argument m'a réjoui et m'a ouvert des horizons. Comme j'ai l'intention d'ajouter à mes critiques sur l'Algérie celle de la détestable cuisine qu'on mange en ce pays, je m'attends à lire dans quelques jours d'autres injures analogues à la première, et je frémirai certainement en apprenant que je suis moi-même un mauvais cuisinier ou un détestable coiffeur, si je proteste contre la façon dont on m'a coupé les cheveux. Quant au fond de la question, je mets en fait qu'il est impossible de passer une demi-journée avec un Algérien intelligent et aimant l'Algérie sans l'entendre s'élever avec violence, et peut-être avec raison, contre le flot d'aventuriers étrangers qui s'est jeté sur son pays.

Que ne dit-on pas contre les Espagnols qui peuplent toute la province d'Oran, contre certains Italiens dont l'argent coûte cher à ceux qui sont gênés, et contre les juifs cosmopolites dont l'extermination par les Arabes suivrait de près sans doute, celle des alfatiers espagnols si les Français cessaient soudain d'occuper le pays.

À propos des alfatiers espagnols massacrés, permettez-moi d'ouvrir une parenthèse. Je viens de parcourir tout le pays qu'ils occupaient, et j'ai

beaucoup entendu parler d'eux par des gens assurément impartiaux et qui se désespéraient de la fuite des survivants. Or, voici ma conviction : si on les a tués, c'est leur faute bien plus encore que la nôtre.

L'histoire nous a appris comment l'Espagnol se comporte ordinairement en pays conquis : avec quelle violence il traite les vaincus.

Eh bien, il me paraît évident que les alfatiers ont suivi en Algérie leur coutume nationale ; et qu'il n'est point de durs traitements qu'ils n'aient infligé aux Arabes dont ils occupaient le territoire et qu'ils privaient de travail en accaparant la cueillette de l'alfa. Ce sont les tribus au milieu desquelles vivaient ces étrangers qui les ont massacrés, et non les cavaliers de Bou-Amama. Or, aucun Français n'a été tué ; la ligne du chemin de fer qui traverse le pays n'a point été endommagée ; et les personnes forcées par leurs fonctions de parcourir cette contrée m'ont affirmé qu'elles se seraient estimées beaucoup plus en sûreté au milieu d'une tribu insurgée qu'au milieu d'un de ces groupes d'alfatiers qui vivaient isolés sur les hauts plateaux. Quoi d'étonnant à cela ? ces émigrés étaient pour la plupart le rebut de leur nation. C'est la règle, d'ailleurs ; ce que rejette un pays ne constitue pas ordinairement ce qu'il possède de meilleur. Des Espagnols établis en Algérie, et fort bien vus sous tous les rapports, ne m'ont pas paru éloignés de penser ainsi.

D'où je conclus que les revendications de l'Espagne, très fondées en principe, le sont, en fait, beaucoup moins.

Or, s'il arrivait que des Français, tentés par l'argent qu'on peut gagner dans l'industrie de l'alfa (dans les ateliers d'Aïn-el-Hadjar, les femmes sont payées jusqu'à cinq francs par jour), s'il arrivait, dis-je, que des Français, tentés par ces bénéfices, émigrassent à leur tour et vinssent en foule ici, vous entendriez les Espagnols pousser bien d'autres cris, car ils attendent, ces fugitifs, que la question d'indemnité soit réglée entre les deux pays, et nous ne tarderons pas à les voir revenir en plus grand nombre encore qu'auparavant.

On m'a reproché, en outre, d'avoir affirmé que la France envoyait ici ses fonctionnaires avariés. Il n'en est plus ainsi, paraît-il. Tant mieux. Je voudrais bien seulement savoir s'il en a été ainsi et si on n'a pas, pendant

longtemps, livré la colonie à bon nombre d'autorités d'un placement difficile dans la mère patrie.

Au fond on m'en a surtout voulu, je crois, de la sympathie que l'Arabe m'a inspirée à première vue, et de l'indignation qui m'a saisi en découvrant quels sont les procédés de civilisation qu'on emploie envers lui.

Nous n'avons, à Paris, aucun soupçon de ce qu'on pense ici. Nous nous imaginons bonnement que l'application du régime civil est l'inauguration d'un régime de douceur. C'est, au contraire, dans l'espérance de la plupart des Algériens, le signal de l'extermination de l'Arabe. Les journaux les plus hostiles au système des bureaux arabes publient à tout instant des articles avec des titres comme celui-ci : « Plus d'arabophiles ! », ce qui équivaut à ce cri : « Vivent les arabophages ! » Le mot d'ordre est : « Extermination ! » la pensée : « Ôte-toi de là que je m'y mette ! » Qui parle ainsi ? — Des Algériens d'Alger qui dirigent les affaires à la place du gouvernement. Ils n'ont point vu d'autres Arabes que ceux qui leur cirent les bottes : ils font de la colonisation en chambre et de la culture en gandoura.

Ont-ils parcouru leur pays ? — Jamais. Ont-ils passé huit jours dans un cercle militaire ; puis huit jours dans une commune, auprès d'un administrateur civil, pour se rendre compte de la façon dont les deux principes sont appliqués ? — Jamais. Ils crient : « L'Arabe est un peuple ingouvernable, il faut le rejeter dans le désert, le tuer ou le chasser ; pas de milieu. »

Alors on part pour l'intérieur du pays avec les idées que les journaux algériens vous ont inculquées. On gagne un cercle militaire et on se présente chez ces légendaires capitaines de bureaux arabes, ces ogres féroces, ces monstres, ces spoliateurs !!! On trouve des hommes charmants, instruits, pleins de réflexion, de douceur et de pitié pour l'Arabe. Ils vous disent « C'est un peuple enfant qu'on gouverne avec une parole. On en fait ce qu'on veut, il suffit de savoir le prendre. » Et savez-vous ce qu'ils font, ces capitaines de bureaux indigènes ? — Ils défendent l'Arabe contre les vexations et les exactions du colon.

Alors vous dites : « Je comprends : c'est un rôle nouveau qu'ils jouent pour faire pièce à l'autorité civile. C'est de bonne guerre. Allons voir la

boutique à côté. Et on se rend dans un pays gouverné par un administrateur en redingote. À vos questions, il répond : « Oh ! mes idées ont bien changé depuis que je suis ici. À Alger, je pensais tout autrement. Avec de la justice et de la fermeté, de la bienveillance sévère, on fait ce qu'on veut de l'Arabe. Il est docile et toujours prêt pour les corvées. Il tient de l'enfant et de la femme. Il suffit de savoir le prendre. »

La stupéfaction vous saisit. Et on s'écrie : « Alors nous sommes terriblement coupables. Comment ! ce peuple qu'il suffit de surveiller avec soin, les citadins ne parlent de rien moins que de l'exterminer et le chasser au désert, sans s'occuper de la façon dont on le remplacera. »

Il se révolte, dites-vous ; mais est-il vrai qu'on l'exproprie et qu'on lui paie ses terres un centième de ce qu'elles valent ?

Il se révolte. — Est-il vrai que, sans raison, même sans prétexte, on lui prenne des propriétés qui valent environ soixante mille francs et qu'on lui donne comme compensation une rente de trois cents francs par an ?

On lui a reconnu le droit de parcours dans SES FORÊTS, seul moyen qui lui reste de faire paître ses troupeaux quand toutes les plaines sont séchées par le soleil et quand on lui a fermé l'entrée du Tell ; mais est-il vrai que l'administration forestière, la plus tracassière et la plus injuste des administrations algériennes, ait mis alors la presque totalité de ces forêts en défense et fasse procès sur procès aux pauvres diables dont les chèvres passent les limites, limites que peut seul apprécier l'œil exercé des forestiers.

Alors qu'arrive-t-il ? Les forêts brûlent.

Elles brûlent en ce moment partout : des milliers d'hectares sont dévorés, des parties du pays sont ruinées par le feu. On a vu, de loin, les incendiaires. Et on crie : « Extermination ! » Mais, c'est justement quand on l'extermine qu'il se révolte, ce peuple.

Ce que je dis là, du reste, il n'est peut-être pas un officier du bureau arabe qui ne le pense et ne le dise à l'occasion.

Mais à Alger, les gens sédentaires et compétents ne voient que les torts et les vices de l'Arabe. Ils répètent sans fin que c'est un peuple féroce, voleur, menteur, sournois et sauvage. Tout cela est vrai. Mais, à côté des défauts, il faut voir les qualités.

J'aurais peut-être cédé moi-même et accepté enfin la manière de voir des fougueux Algériens, si je n'avais appris tout à coup, par l'article virulent d'un petit journal local, qu'il se fonde en ce moment, à Paris, une société protectrice des indigènes algériens.

À la tête de cette société, on voit les noms de MM. de Lesseps, Schœlcher, Élisée Reclus, etc., etc.

Or, si les indigènes ont tant besoin d'être protégés, c'est donc qu'on les opprime. Qui les opprime ? Ce n'est pas moi assurément. Alors c'est l'Algérien. Vraiment si des hommes comme MM. de Lesseps et Élisée Reclus reconnaissent qu'il faut secourir ce peuple, à la façon des animaux que protège la loi Grammont, c'est qu'il est bien nécessaire de venir à son secours.

Ici, dans l'intérieur, tout à fait au sud de la province où je me trouve en ce moment, les Algériens sortis d'Alger admettent parfaitement l'utilité de cette société.

J'ai dit également qu'on perdait en ce pays la notion du droit. C'est tellement vrai que je n'ai pu m'empêcher de rire à mon tour en voyant un conducteur de voiture payer à coups de matraque deux perdrix achetées à un Arabe. Ici, on s'accoutume à l'injustice, tant on vit dans l'injustice ; mais je défie un Français quelconque de ne pas s'indigner véhémentement s'il passe, comme je viens de le faire, vingt jours sous la tente, au milieu des Arabes, allant de tribu en tribu.

Et cependant, les bureaux arabes sont animés d'un esprit de justice qui m'a fortement surpris ; les administrateurs civils sont, pour la plupart, dans les mêmes idées. Mais, que voulez-vous ? l'habitude est prise, et Alger pousse à la roue.

Pardon pour cette longue lettre. Je pars pour l'oasis de Lagouat, et je suivrai ensuite le sud de la province d'Alger et de Constantine par Aïn, Rich et Bou-Sada. On dit que les tribus de ce côté sont travaillées et qu'un mouvement aura lieu dès la fin du Rhamadan. Je vous parlerai incessamment de ce pays, dont il n'existe même aucune carte et que bien peu de voyageurs ont visité. Les officiers des bureaux sont presque seuls à le connaître. C'est avec deux officiers que je pars.

**GUY DE MAUPASSANT.**

# À propos de cette édition électronique

Ce livre électronique est issu de la bibliothèque numérique [Wikisource](#)<sup>[1]</sup>. Cette bibliothèque numérique multilingue, construite par des bénévoles, a pour but de mettre à la disposition du plus grand nombre tout type de documents publiés (roman, poèmes, revues, lettres, etc.)

Nous le faisons gratuitement, en ne rassemblant que des textes du domaine public ou sous licence libre. En ce qui concerne les livres sous licence libre, vous pouvez les utiliser de manière totalement libre, que ce soit pour une réutilisation non commerciale ou commerciale, en respectant les clauses de la licence [Creative Commons BY-SA 3.0](#)<sup>[2]</sup> ou, à votre convenance, celles de la licence [GNU FDL](#)<sup>[3]</sup>.

Wikisource est constamment à la recherche de nouveaux membres. N'hésitez pas à nous rejoindre. Malgré nos soins, une erreur a pu se glisser lors de la transcription du texte à partir du fac-similé. Vous pouvez nous signaler une erreur à [cette adresse](#)<sup>[4]</sup>.

Les contributeurs suivants ont permis la réalisation de ce livre :

- \*j\*jac
  - Le ciel est par dessus le toit
  - Kaviraf
  - ThomasBot
  - Bjung
  - Hsarrazin
  - Toto256
  - Cantons-de-l'Est
  - Obelon
-



1. [↑ http://fr.wikisource.org](http://fr.wikisource.org)
2. [↑ http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/deed.fr](http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/deed.fr)
3. [↑ http://www.gnu.org/copyleft/fdl.html](http://www.gnu.org/copyleft/fdl.html)
4. [↑ http://fr.wikisource.org/wiki/Aide:Signaler\\_une\\_erreur](http://fr.wikisource.org/wiki/Aide:Signaler_une_erreur)